



Parc
naturel
régional
du Luberon
Une autre vie s'invente ici



ADAPTONS NOTRE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE VOS ATTENTES, NOS SOLUTIONS !

Guide destiné aux élus

À travers 5 thématiques : aménagement durable
du territoire, économies d'énergie, espaces naturels
et forestiers, espaces agricoles, sensibilisation,
information et communication



unesco

Réserve de biosphère
Géoparc mondial



www.parcduluberon.fr

Édito

Le changement climatique est une réalité à laquelle nous devons faire face, aussi bien ici que partout ailleurs sur la planète.

Chez nous, en Luberon, la température a augmenté de près de 2 °C depuis la fin du XIX^e siècle, soit 2 fois plus vite que dans le reste du monde.

Notre territoire, il est vrai, est sous l'influence directe du climat méditerranéen. Mais la cadence des événements météorologiques extrêmes (canicules, sécheresse, pluies diluviennes), leur intensité et la hausse des températures, sont des signes alarmants d'un bouleversement profond.

L'impact croissant des gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère dérègle le climat. Et aujourd'hui, il est urgent de réduire ces émissions et de nous adapter pour limiter les dégâts déjà causés par le changement climatique.

En tant qu'élus, il est de notre responsabilité de prendre des mesures concrètes pour répondre à ces enjeux d'anticipation et d'adaptation, et préserver notre territoire et ses habitants. Ces politiques doivent être pensées au niveau local, car les impacts du changement climatique sont propres à chaque territoire.

En 2019 déjà, le Parc du Luberon et le Groupe régional d'experts sur le climat en Provence-Alpes-Côte d'Azur (GREC-SUD) ont réalisé un cahier territorial : *"Le Parc naturel régional du Luberon à l'épreuve du changement climatique"* à l'échelle des 100 communes du périmètre de notre Charte en révision.

Aujourd'hui, le Parc vous propose d'aller plus loin et d'accompagner les actions de votre collectivité en éditant ce guide spécifique pour les élus : ***"Adaptons notre territoire au changement climatique, vos attentes, nos solutions"***.

Ce guide présente les services proposés par le Parc du Luberon pour soutenir votre collectivité dans plusieurs domaines, tels que l'aménagement durable du territoire, les économies énergies, la préservation des espaces naturels et forestiers, les espaces agricoles ainsi que la sensibilisation, l'information et la communication.

Nous sommes convaincus que la collaboration et les actions concernées sont essentielles pour rendre notre territoire plus résilient face au changement climatique et nous restons à votre écoute pour répondre à vos besoins spécifiques et vous accompagner dans cette démarche cruciale pour notre avenir.

Dominique SANTONI

Présidente du Parc naturel régional du Luberon



Sommaire

• Aménagement durable du territoire

Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école	4
Aménagement des espaces publics avec le végétal	5
Orientations d'aménagement adaptées au changement climatique	6
Guides et brochures sur l'urbanisme et le changement climatique	7
Animation des vergers villageois	8
Luberon Labo Vélo : développement du vélo au quotidien	9
Planification des énergies renouvelables	10

• Économies d'énergie

Bâtiments neufs : des constructions durables	11
Rénovation énergétique des bâtiments	12
Maîtrise des dépenses d'énergie et d'eau avec SEDEL	13

• Espaces naturels et forestiers

Préservation des zones humides	14
Connaissance des milieux forestiers	15
Protection des forêts contre l'incendie	16
Restauration après incendie des milieux naturels et agricoles	17

• Espaces agricoles

Adaptation des pâturages au changement climatique	18
Soutien aux activités agricoles	19
Évolution du système alimentaire local	20

• Sensibilisation, information, communication

Développement touristique diversifié	21
À l'école de la transition	22
Économies d'eau	23
Document de référence : cahier territorial et sa synthèse	24



Légende des pictos :

Agir pour **atténuer** le changement climatique en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre et en stockant davantage de carbone.



Agir pour **s'adapter**, en mettant en place des mesures concrètes qui vont limiter les conséquences des impacts du changement climatique.



Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école

Mesures 38 et 44 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Dans nos villes et villages, le changement climatique se fait sentir même à l'école. Les cours d'école sont très souvent bitumés, pas suffisamment végétalisés, peu ombragés, et les enfants sont les premiers à en subir les conséquences.

La désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'école constituent une solution pour lutter contre la surchauffe urbaine, améliorer l'infiltration des eaux pluviales, favoriser la biodiversité et se reconnecter à la nature. Un nouvel aménagement de la cour d'école apporte également un meilleur confort aux élèves et aux enseignants, et il impacte positivement le climat scolaire.

LES SOLUTIONS DU PARC

Accompagnement de la commune tout au long de son projet :

- Participation au diagnostic initial et animation de la concertation entre les parties prenantes du projet (bureau d'études, commune et équipe éducative).
- Mise à disposition de ressources, de retours d'expérience et accompagnement à la recherche de financements.
- Propositions de scénarios d'aménagement et/ou assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Accompagnement des équipes scolaires dans l'appropriation des nouveaux aménagements et développement de nouvelles pistes pédagogiques.



École de Céreste-en-Luberon

École primaire et maternelle : 150 élèves

Surface de la cour d'école : 2 351 m²

Surface active déconnectée : 3 512 m²

Coût du projet : 204 000 € HT

Travaux réalisés en juillet 2022

et plantations à l'automne 2022

Maître d'œuvre : BE Atelier Espandi

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/coins-verdure-pluie

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



Aménagement des espaces publics avec le végétal

Mesure 38 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Vous souhaitez conserver les arbres et la végétation existante et développer la place du végétal, sous toutes ses formes, dans votre ville ou village, afin de mieux adapter votre territoire au changement climatique et d'améliorer le cadre de vie de vos habitants ?

LES SOLUTIONS DU PARC

- Conserver et planter des arbres, qui atténuent les fortes chaleurs, notamment lors des épisodes caniculaires, par l'ombrage apporté et le processus d'évapotranspiration (contribuant à rafraîchir l'air ambiant).
- Planter des végétaux locaux (adaptés au contexte local) et des essences diversifiées dans de grandes fosses de plantation.
- Adapter le choix des essences en fonction du contexte, notamment dans un cadre urbain, afin d'anticiper l'entretien et d'éviter les tailles sévères.
- Se faire accompagner par le paysagiste-concepteur du Parc, qui fera des propositions d'aménagements et de choix d'espèces, permettant notamment de solliciter le dispositif "Arbre en ville" de la Région Sud.



Pour en savoir plus :

Le Parc du Luberon peut vous aider à choisir les végétaux les plus adaptés au territoire, via les guides "Le végétal et votre maison" et le guide "Plantons local" de l'ARBE :

www.parcduluberon.fr/nos-actions/qualite-vie/le-vegetal-et-votre-maison

www.arbe-regionsud.org/Block/download/?id=190477

Contacts : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr • francoise.delville@parcduluberon.fr

Orientations d'aménagement adaptées au changement climatique

Mesure 12 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Votre commune souhaite réfléchir à l'aménagement de futurs quartiers ou de quartiers existants ?

Votre souhait est de privilégier un urbanisme rural, de qualité, qui prenne en compte les caractéristiques du site, l'environnement, le végétal et le patrimoine existant, tout en proposant des formes urbaines adaptées au territoire ?

LES SOLUTIONS DU PARC

- Réalisation d'études pré-opérationnelles pour les futurs quartiers d'aménagement.
- Diagnostic paysager et urbain systématique pour chaque site.
- Principes écrits et graphiques : schémas, croquis, orientations...
- Une proposition d'aménagement qui prend en compte le site et qui vise à atténuer les effets du changement climatique pour le futur quartier : orientations des constructions, place du végétal existant et à créer, revêtements et stationnements, gestion des eaux...



→ OAP des Régales, de Saint-Jean et Piécaud à Lauris

Réalisation de 3 orientations d'aménagement complètes avec prise en compte de l'existant et adaptation de l'aménagement aux enjeux climatiques

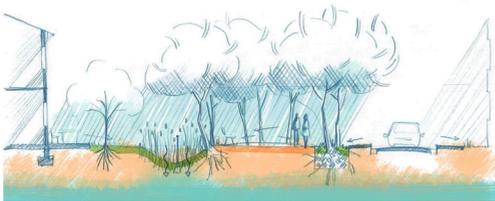


Schéma d'une noue, sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, avec des rives en pente douce, qui recueille l'eau de ruissellement pour l'infiltrer sur place

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/urbanisme

Contact : aurelie.gabon@parcduluberon.fr

Guides et brochures sur l'urbanisme et le changement climatique

Mesures 11, 12, 13 de la Charte #Luberon2040

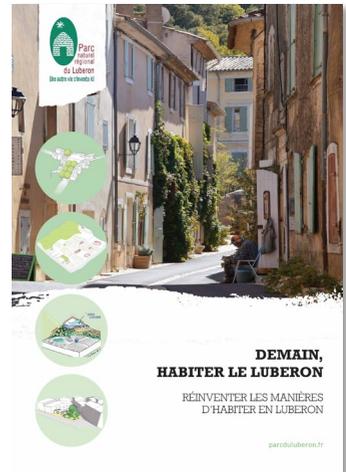
VOS BESOINS

Accompagner les projets d'aménagement, en contexte de changement climatique, amène à se poser plusieurs questions essentielles :

- Quel sera le climat de demain dans les villes et villages du Luberon ?
- Quelles sont les caractéristiques actuelles des villes et villages qui permettent déjà de lutter contre la chaleur ?
- Comment faire de nouveaux quartiers où l'implantation des constructions permet le passage de l'air, l'ombrage et la brumisation naturelle ?
- Quels dispositifs développer pour rafraîchir les quartiers existants ?
- Comment transformer des villes et villages, tout en consommant le moins de terres possibles et en répondant aux attentes des habitants ?

LES SOLUTIONS DU PARC

- Mettre à disposition des brochures concernant l'urbanisme et le changement climatique prenant en compte les problématiques spécifiques au territoire.
- Accompagner par des actions d'information, de débats ou d'échanges, dans le cadre de réunions liées aux documents d'urbanisme (réunions PLU, SCOT, PCAET, séminaires d'élus, conseil communautaire, conférence des maires...).
- Donner des clés pour un urbanisme adapté au changement climatique.



Guide "[Demain habiter le Luberon](#)"

À télécharger sur le site internet du Parc
ou exemplaire papier sur demande

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/nos-actions/transition-energetique/changement-climatique/urbanisme-climat

Contact : aurelie.gabon@parcduluberon.fr



Animation des vergers villageois

Mesures 21 et 29 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Face au recul de la biodiversité domestique, vous souhaitez créer un verger villageois au sein de votre commune, avec des variétés d'arbres fruitiers, régionales et/ou anciennes ?

Votre objectif est d'offrir aux habitants un espace commun de promenade, un espace propice à des actions collectives : découverte, entretien ou encore récoltes (au terme de quelques années), et de mettre à disposition un lieu pédagogique pour l'école et, pourquoi pas, de petits chantiers, comme le désherbage aux pieds des arbres ?

LES SOLUTIONS DU PARC

Au domaine de La Thomassine à Manosque, le Parc du Luberon gère un verger conservatoire de plus de 420 variétés, qui essaime son patrimoine génétique sur le territoire, sous forme de mini-vergers collections : les vergers villageois, en partenariat avec des communes et des associations.

- Accompagnement des communes dans la création et l'entretien du verger.
- Intervention en amont dans le choix des variétés : en fonction des propriétés du sol, de l'orientation des parcelles.
- Conseils sur la plantation, la taille, les traitements et l'irrigation.
- Proposition d'entretiens et de formations des agents communaux, par le biais de prestations.



→ Verger villageois de Lagnes

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/biodiversite-cultivee

Contacts : clara.peltier@parcduluberon.fr • mohamed.nahal@parcduluberon.fr



Luberon Labo Vélo : développement du vélo au quotidien

Mesure 39 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Avec 46 % des émissions de gaz à effet de serre, le transport routier est le secteur le plus polluant à l'échelle de notre territoire.

Des efforts importants doivent être déployés afin de réduire cet impact environnemental. En cela, l'utilisation de modes de transport actifs, comme le vélo ou la marche, constitue une solution intéressante à promouvoir et à développer.

LES SOLUTIONS DU PARC

Il est nécessaire de développer l'usage du vélo pour des pratiques de tous les jours, et non plus seulement touristiques, afin de proposer un cadre de vie plus agréable et limiter son impact environnemental.

- À travers son programme Luberon Labo Vélo, le Parc du Luberon peut vous aider à développer la pratique du vélo au quotidien sur votre territoire.
- Le Parc peut vous accompagner dans le cadre d'événements grand public comme "Mai à vélo" ou conseiller les bureaux d'études dans la réalisation de votre schéma directeur des aménagements cyclables.



Déplacement domicile-travail
à vélo par la véloroute du
Calavon

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/nos-actions/qualite-vie/luberon-labo-velo-2

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

Planification des énergies renouvelables

Mesures 14 et 25 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

La transition énergétique est un enjeu devenu une nécessité. Une démarche de sobriété énergétique visant à réduire notre consommation d'énergie liée aux déplacements, au chauffage, doit être menée.

Parallèlement à cette nécessaire sobriété, le rythme de développement des énergies renouvelables doit s'accroître sur notre territoire, dans le respect de la vocation des sols, du paysage, des espaces agricoles, naturels et forestiers.

LES SOLUTIONS DU PARC

- Accompagner les communes et les intercommunalités dans la planification des énergies renouvelables, sur leur territoire, dans le respect des enjeux paysagers et environnementaux du territoire.
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les collectivités dans l'élaboration d'un Plan de paysage et Transition énergétique.
- Analyse de sites pour l'implantation de projets photovoltaïques et avis sur leur compatibilité avec la doctrine du Parc du Luberon sur le solaire photovoltaïque.
- Réaliser une doctrine "énergies renouvelables" permettant de définir le mix énergétique à l'échelle des unités paysagères du territoire, accompagnée par la réalisation d'un Plan de paysage et Transition énergétique et écologique.



Atelier de concertation Plan de paysage et Transition énergétique de DLVAgglo

Pour en savoir plus :

Contacts : francoise.delville@parcduluberon.fr • thibaud.rault@parcduluberon.fr

Bâtiments neufs : des constructions durables

Mesure 13 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

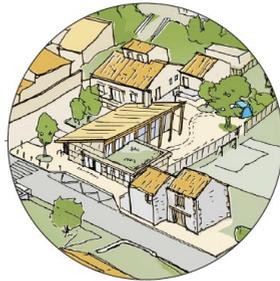
Le secteur du bâtiment représente 43 % des consommations énergétiques annuelles françaises et il génère 23 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) français.

Face à ce constat, la réglementation française est de plus en plus exigeante sur les performances énergétiques des bâtiments que l'on souhaite construire (RE-2020, décret tertiaire, décret BACS...).

LES SOLUTIONS DU PARC

→ Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : assistance technique, administrative et financière, depuis l'émergence du besoin jusqu'à la construction du bâtiment pour :

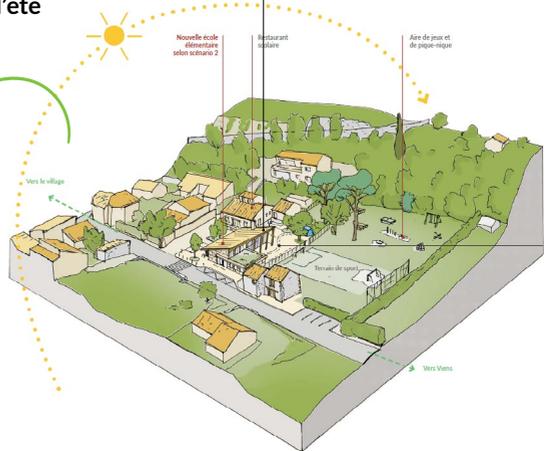
- Réduire l'empreinte carbone du bâtiment en phase de construction (emploi de matériaux bio-sourcés) et en phase d'usage (conception bioclimatique et optimisation des performances énergétiques).
- Adapter les nouvelles constructions au changement climatique et au confort d'été notamment.



Conception bioclimatique du bâtiment de l'école de Saint-Martin-de-Castillon

Ce type de constructions permet de mobiliser des subventions plus importantes, de réduire les coûts de fonctionnement et d'offrir un confort intérieur sans commune mesure avec les bâtiments de conception plus ancienne (qualité de l'air, luminosité, meilleure acoustique, confort thermique).

Illustration : M. Labardin



Pour en savoir plus :

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr

Rénovation énergétique des bâtiments

Mesure 13 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

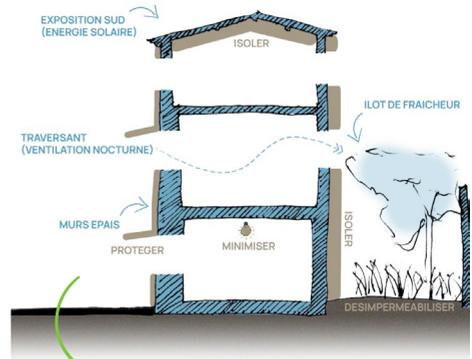
Le secteur du bâtiment, fort émetteur de gaz à effet de serre, est un levier important et surtout incontournable pour lutter contre le changement climatique. Sur les bâtiments existants, parfois qualifiés de « passoires énergétiques », plutôt que de les détruire pour en reconstruire (l'empreinte carbone est alors élevée), il est possible d'améliorer considérablement leurs performances énergétiques, pour obtenir des bâtiments confortables et énergétiquement sobres.

LES SOLUTIONS DU PARC

→ Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : assistance technique, administrative et financière depuis l'émergence du besoin, jusqu'aux travaux de rénovation, pour réduire l'empreinte carbone des bâtiments existants.

Pour cela, il convient de :

- Améliorer l'isolation de l'enveloppe (murs, toit et menuiseries), pour se protéger du froid l'hiver, comme du chaud l'été.
- Avoir recours à des énergies renouvelables, en premier lieu le soleil (pour la production d'eau chaude, ou simplement chauffer les pièces l'hiver à travers les vitres) ou la biomasse pour le chauffage, comme le bois.
- Supprimer les systèmes énergivores tels que la climatisation, alors que le rafraîchissement est possible grâce à la ventilation nocturne (quand elle est bien pensée) et grâce à des dispositifs simples tels que les brasseurs d'air, des protections solaires ou de la végétation, limitant la technologie des solutions mises en œuvre.



Approche bioclimatique de la maison de village à réhabiliter (Villars)

Maitrise d'œuvre : Papier Glacé

Les principes de la construction bioclimatique peuvent aussi s'appliquer à la rénovation : mettre à profit les éléments de l'environnement alentour, tels que le vent ou la végétation pour se rafraîchir l'été, ou le soleil pour se réchauffer l'hiver.

Pour en savoir plus :

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr

Maîtrise des dépenses d'énergie et d'eau avec le service SEDEL

Mesure 36 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

L'utilisation des énergies fossiles, comme le gaz et les produits pétroliers, contribue au changement climatique. La ressource en eau est précieuse et doit être économisée.

Depuis 2021, le prix de l'énergie a fortement augmenté et impacte le budget des collectivités.

Dans ce contexte, les collectivités ont besoin d'être accompagnées en matière d'énergie, d'économies d'eau et dans la gestion de leur patrimoine. L'objectif : mieux maîtriser leur budget et limiter leur impact environnemental.

LES SOLUTIONS DU PARC

→ Après adhésion des communes et intercommunalités au programme SEDEL (Services d'économies durables en Luberon) : mise à disposition d'une équipe technique spécialisée dans l'amélioration de l'efficacité des bâtiments (énergie et eau) et de l'éclairage public.

Votre conseiller en énergie-eau partagé met à disposition ses compétences et ses outils. Son action s'inscrit dans le temps, permettant de maximiser la mise en œuvre des projets et le suivi des résultats :

- Analyse et optimisation des factures d'énergie et d'eau.
- Connaissance et diagnostics terrain du patrimoine.
- Proposition de préconisations travaux.
- Accompagnement et mise en œuvre des préconisations.
- Suivi des actions et des résultats sur le long terme.



→ Avec l'aide du service SEDEL, les communes adhérentes depuis 2009 ont vu baisser leur consommation moyenne de 12 % sur leur patrimoine bâti et de 37 % sur leur parc d'éclairage public.

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/sedel

Contact : sedel@parcduluberon.fr



Préservation des zones humides

Mesure 16 de la Charte #Luberon2040

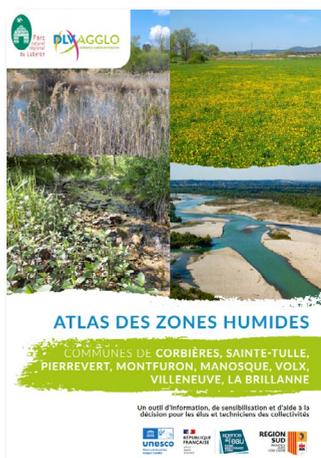
VOS BESOINS

Les milieux humides contribuent à préserver la ressource en eau, à diminuer l'intensité des crues, à soutenir le débit des cours d'eau en période de sécheresse et à réguler le climat.

Plus de 50 % des zones humides ont disparu au cours du siècle dernier et leur état continue de se dégrader. Pourtant, les protéger coûte 5 fois moins cher que de compenser la perte des services qu'elles nous rendent. Il est essentiel de préserver les zones humides, une solution fondée sur la nature pour s'adapter au changement climatique.

LES SOLUTIONS DU PARC

- Élaboration par le Parc d'un plan de gestion stratégique des zones humides à l'échelle du territoire Luberon-Lure, déclinable à l'échelle intercommunale.
- Information et sensibilisation aux enjeux de préservation des zones humides afin de promouvoir de bonnes pratiques.
- Amélioration des connaissances par le biais d'inventaires ou de suivis écologiques en vue d'évaluer l'état et l'évolution des zones humides.
- Prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme.
- Étude et mise en œuvre d'actions de gestion en faveur de la restauration, de la préservation ou de la valorisation de sites.



Atlas des zones humides des communes de DLVAgglo adhérentes au Parc

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/zones-humides

Contacts : jerome.brichard@parcduluberon.fr

Connaissance des milieux forestiers

Mesure 18 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

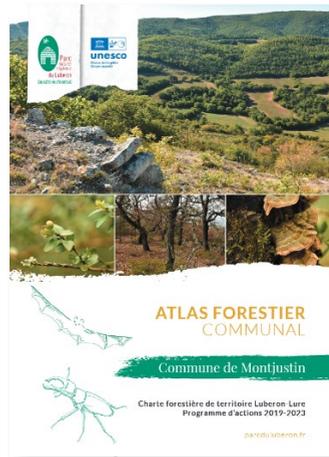
Les milieux forestiers couvrent près de 60 % du territoire Luberon-Lure. Les forêts sont un refuge pour la biodiversité, un régulateur du régime des pluies, une ressource et un patrimoine majeur.

Néanmoins, les forêts sont menacées par de nombreux phénomènes comme le changement climatique, les incendies, la surexploitation ou la dégradation des sols.

Une gestion durable doit être adoptée pour assurer la pérennité des forêts et leur bon état écologique.

LES SOLUTIONS DU PARC

- Mise à disposition de ressources cartographiques liées à la gestion forestière, avec notamment un atlas forestier communal pour chacune des 100 communes du territoire Luberon-Lure.
- Deux vidéos et une exposition pour diffuser plus largement les différentes thématiques portées par les forêts et leurs enjeux.
- Voir les vidéos :
 -  bit.ly/atlas-forestier-luberon-lure
 -  bit.ly/forets-luberon



Un exemple d'atlas forestier communal

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/atlas-forestier

Contact : lilian.car@parcduluberon.fr

Protection des forêts contre l'incendie

Mesure 18 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Sur notre territoire méditerranéen, les feux sont une composante naturelle dans la dynamique des forêts. Cependant, les dernières modélisations montrent un impact significatif du changement climatique sur le régime des feux.

Les épisodes caniculaires et les sécheresses tendent à augmenter fortement, entraînant une intensification du risque incendie.

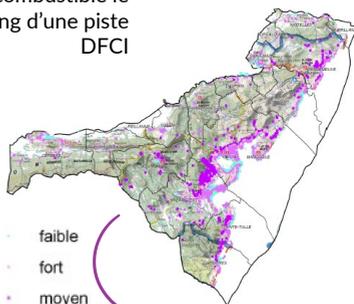
Dans les années à venir, il faudra s'attendre à des feux plus fréquents et plus violents. Il est primordial d'adopter des mesures de prévention et des mesures de restauration après incendie.

LES SOLUTIONS DU PARC

- Le Plan de Massif de Protection des Forêts Contre l'Incendie est basé sur un diagnostic territorial et un plan d'actions de prévention et d'aménagement du territoire à l'échelle d'un massif forestier, afin de réduire la vulnérabilité face aux incendies et diminuer le niveau de risque. Le PMPFCI propose un plan d'actions à court, moyen et long terme en cohérence avec les enjeux, les moyens et le risque.



Coupure de combustible le long d'une piste DFCI



Cartographie des zones de sensibilité

Extrait PMPFCI du Luberon oriental 2010

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/nos-actions/milieus-naturels-et-biodiversite/la-charte-forestiere/forets-changement-climatique

www.parcduluberon.fr/podcast-forets

Contacts : lilian.car@parcduluberon.fr

Restauration après incendie des milieux naturels et agricoles

Mesure 18 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Le territoire a déjà connu de nombreux feux de grande ampleur et le risque va s'accroître dans les prochaines années en lien avec le changement climatique.

Il est primordial d'acquiescer une stratégie en adéquation avec cette augmentation du risque incendie, afin d'adopter des mesures de prévention et des mesures de restauration après incendie.

LES SOLUTIONS DU PARC

Le Parc du Luberon propose, en association avec l'ONF et le CNPF (Centre national de la propriété forestière), un accompagnement après incendie, afin de définir les actions à réaliser pour la restauration des milieux.

- Les études après incendie permettent de réaliser un diagnostic des dégâts causés par l'incendie au regard de quatre thématiques différentes : l'écologie, le paysage, la sylviculture et l'érosion.
- Des préconisations d'actions sont proposées et sont associées à des subventions.



Incendie de Villeneuve-Niozelles
Août 2022

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/nos-actions/milieux-naturels-et-biodiversite/la-charte-forestiere/forets-changement-climatique

www.parcduluberon.fr/podcast-forets

Contacts : lilian.car@parcduluberon.fr



Adaptation des pâturages au changement climatique

Mesure 30 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Face au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité et au risque incendie, il est nécessaire d'accompagner les bergers et les éleveurs notamment sur les pâturages des crêtes du Luberon, qui constituent une ressource tout aussi fragile qu'essentielle pour les troupeaux.

LES SOLUTIONS DU PARC

Le Parc du Luberon accompagne les bergers et les éleveurs dans le cadre du programme "Alpages sentinelles" sur les crêtes du Grand Luberon, un dispositif de recherche qui analyse les évolutions climatiques sur les territoires d'alpage. Ces réflexions permettent d'orienter les pratiques favorisant la pérennité de la ressource.

- Définition des plans de gestion écopastoraux en faveur de la biodiversité ou de la défense des forêts contre les incendies.
- Aide à la mise en place d'un diagnostic via le CERPAM et d'une concertation entre les éleveurs-bergers et les propriétaires.
- Évaluation des enjeux et des solutions pour adapter les pratiques de pâturage.



Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/alpages-sentinelles

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr

Soutien aux activités agricoles

Mesures 26 à 30 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Garantir la vocation agricole des terres et soutenir les projets facilitant l'activité des agriculteurs et des éleveurs du territoire.

LES SOLUTIONS DU PARC

La transition agroécologique et biologique est l'une des clefs pour faire face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité. Limiter l'artificialisation des terres et soutenir les productions agroécologiques et biologiques sont des leviers mobilisables par les collectivités.

Le Parc peut vous accompagner en termes de conseil et de mise en place de politiques locales de préservation du foncier et de soutien au développement agricole.

- Accompagner la mise en place d'outils de préservation du foncier : zone agricole protégée (ZAP), périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN).
- Faciliter l'installation d'outils de transformation, de zones de stockage ou autres, pour soutenir les agriculteurs : secteurs de taille et de capacité d'accueil limités (STECAL).
- Engager la réflexion autour de l'accès au logement des travailleurs agricoles.
- Soutenir l'installation d'agriculteurs : prime à l'installation, baux ruraux sur terres communales, convention avec la SAFER.
- Aider la création de points de vente locaux : marché paysan, magasin de producteurs.



Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/nos-actions/agriculture

Contact : isabelle.bayonnette@parcduluberon.fr



Évolution du système alimentaire local

Mesures 27, 28, 29 et 30 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Selon la FAO, les alimentations durables sont à faibles impacts environnementaux et contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des générations présentes et futures. En modifiant ses pratiques alimentaires, il est possible de réduire son impact sur la planète de 28 à 86%.

Votre collectivité peut orienter ses politiques agricoles et alimentaires pour soutenir l'agriculture locale.

Les communes ayant une cantine scolaire peuvent s'engager dans une démarche d'évolution des menus vers une alimentation méditerranéenne locale et de qualité, en lien avec les producteurs locaux.

LES SOLUTIONS DU PARC

Dans le cadre de son projet alimentaire territorial, le Parc du Luberon propose de :

- Former les élus au projet alimentaire territorial et partager tous les enjeux associés.
- Animer le réseau "De la ferme à ta cantine" et faire connaître les possibilités d'actions en restauration collective.
- Être facilitateur de vos projets via la mise en réseau avec les personnes et structures ressources compétentes.
- Organiser des temps d'échanges et de partage d'expérience entre collectivités.
- Accompagner les élus à la prise en compte et l'évaluation du risque de rupture alimentaire au sein des Plans Communaux de Sauvegarde.
- Mettre en place des actions de préservation du foncier agricole et de soutien aux pratiques agroécologiques.



Animation
"De la ferme
à ta cantine"

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/projet-alimentaire-territorial

Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr

Un développement touristique diversifié

Mesure 32 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

La fréquentation du territoire du Parc du Luberon est marquée par une forte saisonnalité touristique, principalement en période estivale. Ce phénomène de concentration est accentué par des pics de fréquentation sur des sites naturels fragiles, dans des villages et sites de caractère, ce qui a un réel impact sur la préservation des habitats et des espèces et sur la qualité de vie des habitants.

Cette tendance n'est pas compatible avec les valeurs et les ambitions de la destination écotouristique Luberon, dont l'objectif est à la fois de gérer les flux sur les sites touristiques et de mieux les diffuser dans l'espace et dans le temps.

LES SOLUTIONS DU PARC

- Pour développer des projets d'aménagements et d'équipements structurants sur votre commune ou votre intercommunalité, le programme Espace valléen Luberon-Lure permet d'accompagner techniquement et financièrement vos projets de mise en valeur des patrimoines naturels, culturels et paysagers du territoire.
- Pour développer des prestations touristiques en lien avec les valeurs du Parc, le Parc du Luberon accompagne les hébergements, restaurants, activités de pleine nature et de découverte, sites de visite, vers l'obtention de la marque Valeurs Parc naturel régional.



→ Réfection de la calade, montée au château de Cabrières-d'Aigues, financée par le programme Espace valléen



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU LUBERON

Pour en savoir plus :

www.parc-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/economie/valeurs-parc-naturel-regional/valeurs-parc-naturel-regional-la-marque

www.parcduluberon.fr/nos-actions/tourisme/espace-valléen-luberon-lure

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr

À l'école de la transition !

Mesures 43, 44, 46 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Les conséquences du changement climatique sont déjà là et elles interrogent aujourd'hui nos modes de vie.

La compréhension scientifique du phénomène d'effet de serre et les enjeux d'une société décarbonée sont des éléments de connaissance et de réflexion nécessaires à un changement individuel et collectif.

Mais pour engager une évolution de nos habitudes, il est également important de montrer des exemples et fournir des idées d'actions concrètes à mettre en œuvre, dans sa collectivité, dans les structures présentes sur son territoire et dans le quotidien de chacun.

LES SOLUTIONS DU PARC

Le Parc du Luberon propose aux établissements scolaires, aux acteurs éducatifs de son territoire, plusieurs dispositifs d'accompagnement :

- Cycles d'interventions (3 à 5 demi-journées) en milieu scolaire sur plusieurs thématiques en lien avec les enjeux de transition socio-environnementale (Ma classe en transition, Manger Luberon...).
- Mise à disposition de ressources éducatives : malle "Clim'enquête dans le Luberon", livret et brochure "Le Luberon à l'épreuve du changement climatique", expositions "Inventons nos vies bas carbone".
- Animation de séances "Fresque du climat" (3h, tous publics).



Land art dans le cadre d'une formation d'éco-délégués

Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/nos-actions/education-au-territoire-2

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



Les économies d'eau

Mesure 15 de la Charte #Luberon2040

VOS BESOINS

Le Luberon est un territoire méditerranéen où les rivières et les sources peuvent se tarir. Les prélèvements d'eau et le contexte géologique accentuent ce phénomène, notamment pendant l'été, où les niveaux d'eau sont au plus bas et nos besoins au plus haut. Lutter contre les gaspillages et réduire les consommations d'eau constituent des préoccupations permanentes du territoire.

LES SOLUTIONS DU PARC

- Mise à disposition des outils de sensibilisation "Économisons l'eau" et propositions d'animations.
- Sensibilisation de la population à une "culture sécheresse" (image patrimoniale de l'eau), à l'installation d'équipements hydroéconomiques, à la mise en œuvre des gestes préservant la ressource en eau.
- Proposition d'outils : plaquettes thématiques, chevalet pour les hébergeurs touristiques, affiches "Aïgo es d'Or", stand eau, malle Gaspido.
- Animation possible par un agent du Parc, ou formation des organisateurs.
- Rendre la collectivité exemplaire par l'adhésion au programme SEDEL-eau.



Animation du stand "Économisons l'eau"



Pour en savoir plus :

www.parcduluberon.fr/economisons-leau

Contact : magali.jameux@parcduluberon.fr

Ce guide "Adaptons notre territoire au changement climatique, vos attentes, nos solutions" vous présente les conseils et services proposés par le Parc naturel régional du Luberon pour accompagner votre collectivité dans plusieurs domaines, tels que l'aménagement durable du territoire, les économies d'énergie, la préservation des espaces naturels et forestiers, les espaces agricoles, ainsi que la sensibilisation, l'information et la communication.

Vous y trouverez différentes propositions pour atténuer le changement climatique ou s'y adapter : mise à disposition de ressources, conseils, prestation.

Le Parc du Luberon est à vos côtés, pour vous accompagner dans cette démarche cruciale pour notre territoire et notre environnement.

POUR ALLER PLUS LOIN

Télécharger le document de référence "Le Parc naturel régional du Luberon à l'épreuve du changement climatique" et sa synthèse, réalisés par le Parc et le GREC-SUD sur :

www.parcduluberon.fr/cahier-climat



Mise en page : Juliette Loquet - Photos : PNRL, VLP, Bleu Tomate
Imprimé sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales par L'imprim
Novembre 2024



Parc
naturel
régional
du Luberon



Réserve de biosphère
Géoparc mondial



Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean-Jaurès - 84400 Apt
04 90 04 42 00
www.parcduluberon.fr